

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES SIÉGEANT AU CONSEIL MUNICIPAL

GROUPE UNION POUR SAINT GRATIEN (MAJORITÉ : 27 ÉLUS)

La crise économique et financière à laquelle nous sommes confrontés depuis 2008 atteint aujourd'hui une gravité sans précédent depuis les années 30. On sait quelles en furent les conséquences dramatiques...

Or le recours à la technocratie en Grèce ou en Italie est le résultat de l'absence de solution politique. Si personne ne remet en cause ce choix raisonnable, sa légitimité démocratique est pourtant discutable.

La situation de la France n'est en rien comparable mais les échéances électorales de 2012 seront déterminantes. Notre solidité financière doit être conservée et comme l'a récemment rappelé le Premier ministre, les candidats

devront s'engager à réduire les dépenses pour combler le déficit, non à augmenter les impôts.

Le plan de sauvetage de la zone euro suppose pour tous les pays membres des mesures de rigueur, comment autrement endiguer la dette publique avec des recettes fiscales qui diminuent et des dépenses sociales qui augmentent ?

Les collectivités locales connaîtront comme les particuliers une certaine austérité avec notamment le gel des dotations de l'Etat et devront prendre leur part à l'effort général en faveur de la réduction du déficit budgétaire.

C'est dans cet esprit qu'a été élaboré le budget pour 2012 qui sera examiné lors du Conseil municipal du 15 décembre prochain.

GROUPE SAINT GRATIEN AUTREMENT - ELUSSOCIALISTES (MINORITÉ : 3 ÉLUS)

« La démocratie, ce n'est pas la loi de la majorité, mais la protection de la minorité. »*

Depuis plusieurs mois, deux sujets empoisonnent la vie de la commune : le refus par le Maire de l'accès à la cantine pour les enfants scolarisés du Foyer d'hébergement (rue du général Leclerc) celui de l'accès pour l'association Franco-musulmane à un lieu de culte.

L'association Franco-musulmane est toujours dans l'attente d'une solution.

Pourquoi faut-il que la réponse apportée découle de l'application de décisions de justice, que l'esprit des lois de la république ne soit pas respecté naturellement ?

Comment motiver de telles positions ? Après de quels conseils Madame le Maire prend-elle l'écoute, qui mène systématiquement la Ville à perdre devant les tribunaux ? Et à quel prix ?

L'image de notre ville est atteinte : le respect de la légalité et de la démocratie y sont mis de côté, dès lors qu'il s'agit de minorités.

Les Gratiens sont lassés que leur ville soit montrée du doigt. La dimension humaine doit regagner sa place, sans clichés ni partis pris, pour préserver l'harmonie de tous.

Nous tenons à remercier toutes les Gratiennes et tous les Gratiens qui ont participé aux primaires citoyennes, pour un élan d'espoir pour le vrai changement attendu.

Abdallah SENBEL

*Albert CAMUS

GROUPE PCF - FRONT DE GAUCHE (MINORITÉ : 2 ÉLUS)

Caricatural et méprisant, le dernier article de la majorité municipale paru sur cette page donne une image déplorable du débat politique. Nous ne répondrons pas à cette polémique stérile et ce, d'autant moins que la FCPE vient d'obtenir gain de cause dans sa défense de 19 enfants de Saint Gratien. Scolarisés en primaire et en maternelle, ces enfants, dont les parents sont réfugiés politiques ou demandeurs d'asile, vivent tous dans un centre d'hébergement de la ville. La commune est condamnée par le tribunal administratif à admettre sans délai ces écoliers jusqu'ici interdits de tout service municipal

(cantine, étude, centre de loisirs). Le tribunal a jugé : la mairie n'a pas respecté le principe d'égalité devant les services publics que sont les services périscolaires. Le juge des référés a suspendu la décision du maire et enjoint de permettre aux enfants d'accéder à tous ces services communaux. Une décision sur le fond du litige interviendra ultérieurement.

De nombreux Gratiens se sont mobilisés depuis un an dans cette bataille contre l'intolérance et la discrimination. Nous nous félicitons que cette situation choquante prenne fin et que tous les enfants de notre ville soient traités de manière équitable, quels que soient leur lieu de résidence et leur origine. <http://isabelle.volat.elunet.fr.elunet.fr>

SERVICE POPULATION
(accueil, carte d'identité, passeport)

Place Gambetta
Tél. : 01 34 17 84 84

Lundi, mercredi
et vendredi :
de 8h30 à 17h00
Mardi et jeudi :
de 8h30 à 19h00
Samedi : de 9h00 à 12h00
(fermeture le 24 décembre)

SERVICES TECHNIQUES

3, allée du Clos Fleuri
95210 Saint Gratien
Tél. : 01 34 28 47 00

Du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h30

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

1, avenue Gabriel Péri
95210 Saint Gratien
Tél. : 01 34 17 84 80

Du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h00
(16h45 le jeudi)
Fermé au public
le dernier vendredi
matin de chaque mois

PERMANENCES DU MAIRE

Votre Maire, Jacqueline
Eustache-Brinio,
se tient à votre disposition
et à votre écoute.
Pour connaître les dates
de ses permanences,
adressez-vous
à l'accueil de la Mairie
Tél. : 01 34 17 84 84
ou sur le site
www.ville-saintgratien.fr

PERMANENCES DU DEPUTE

Votre Député,
François Scellier,
vous reçoit lors
des permanences organisées
sur la ville. Pour en connaître
les dates, vous pouvez
téléphoner au 01 40 63 92 37

Retrouvez les
coordonnées et les heures
d'ouverture de tous les
services municipaux
sur le site Internet
www.ville-saintgratien.fr
ou dans le guide de la ville.

Date des prochains Conseils municipaux : jeudi 15 décembre 2011 à 20h30 et jeudi 2 février 2012 à 20h30 (prochaines dates en ligne sur www.ville-saintgratien.fr).